



Autorisation relative au droit à l'image et au droit d'auteur année 2023-2024

Conformément à l'article 9 du Code Civil (Droit des individus à la protection de leur image), veuillez remplir l'autorisation ci-dessous.

Je soussigné Nom _____ Prénom _____

responsable légal de l'élève Nom _____

Prénom _____

Classe _____

autorise n'autorise pas collège

- la captation d'image à destination de la photographie de classe et de tout autre support (article de presse – reportage vidéo – réseaux sociaux et site internet du collège)

Le collège dispose d'un site internet : <https://www.college-croasarpennoc-guilers.ac-rennes.fr/>

Et d'un Instagram privé : <https://www.instagram.com/croasar/>

- à publier des réalisations/travaux identifiées de l'élève (par exemple : productions diverses dans différentes matières, résultats sportifs, ...).

Date :

Signature :



Autorisation annuelle pour les sorties scolaires obligatoires (gratuite) année 2023-2024

Je soussigné(e) Monsieur et (ou) Madame :
responsable légal de l'élève :
en classe de :

autorise la participation aux sorties obligatoires (gratuites) qui se déroulent sur le temps scolaire

Je certifie que mon enfant est garanti pour les dommages causés (responsabilité civile) et subis (garantie individuelle)

Veillez indiquer ci-dessous les **numéros de téléphone** auxquels vous pouvez être joints rapidement :

responsable légal 1:
responsable légal 2:
autre (à préciser) :

A

..... Le

Signature des responsables légaux